

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères,

Nous vous écrivons pour vous demander d'intervenir de toute urgence concernant l'arrestation de membres de la Via Campesina Palestine et travailleurs agricoles alliés qui a eu lieu le 1er décembre 2025 à Ramallah et à Hébron et dont les bureaux ont été perquisitionnés et saccagés.

Omar Titi, Mohammad Ewedat, Mohammad Manasrah, Jawad Manasrah, Moayyad Bsharat, Nadi Mahareeq, et Abdullah Atallah ont été arrêtés dans le cadre d'une opération de grande envergure menée par les forces d'occupation israélienne contre les bureaux de la Via Campesina Palestine. Nous rappelons que ces personnes mènent des actions légitimes en faveur des petits agriculteurs et des communautés rurales, activités largement reconnues comme essentielles à la souveraineté alimentaire, à la préservation des semences traditionnelles, à la gestion écologique et à la protection des moyens de subsistance rurale.

La détention de ces travailleurs soulève de graves préoccupations au regard des normes internationales en matière de droits humains. La Via Campesina est un mouvement mondialement respecté qui représente des millions de paysans, de travailleurs agricoles et de communautés autochtones dans plus de 80 pays. Cibler ses membres - sous de faux prétextes et des accusations forgées de toutes pièces - et détruire leur infrastructure organisationnelle compromet non seulement leur sécurité, mais aussi les principes plus larges de participation démocratique et de protection de la société civile.

Nous exhortons donc le Ministère à :

- Demander la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres de La Via Campesina Palestine et des travailleurs agricoles alliés qui sont détenus ;
- Obtenir l'assurance qu'ils ne feront l'objet d'aucun mauvais traitement, coercition ou intimidation supplémentaire ;
- Demander une enquête indépendante sur la perquisition de leurs bureaux et la confiscation ou la destruction de matériel ;
- Communiquer clairement, par la voie diplomatique, que la répression des organisations légitimes de la société civile est inacceptable.

Il est essentiel d'agir rapidement pour éviter de nouveaux préjudices et pour défendre les droits fondamentaux de celles et ceux qui œuvrent en faveur des communautés agricoles. Nous vous demandons respectueusement de traiter cette question avec l'urgence qu'elle requiert.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, l'expression de nos salutations distinguées,